

sa carrière professionnelle l'est également, — en raison de la confiance qu'on lui accorde et du prestige que lui donne son titre sacré—de l'individu incompetent devenu propriétaire d'un diplôme qui l'autorise à pratiquer la médecine. La même bienvenue lui est souhaitée par les gens du monde, qui après avoir employé les années qu'ils ont pu consacrer à l'étude à s'initier au genre d'occupation ou de commerce auquel ils avaient été destinés par leurs parents, n'ont pu acquérir, faute de temps ou de dispositions, aucune ou presque aucune notion d'anatomie, de physiologie ou d'hygiène.

“ Bien plus, l'étudiant travailleur fait au début triste figure auprès de son rival, car le mérite se cache sous des dehors modestes tandis que “ les fous se précipitent là où les anges n'avancent qu'avec circonspection.”

“ Il est inutile d'insister sur les résultats désastreux du travail de ces misérables meurtriers. Ils ne sont que trop connus, tant aux parents qui pleurent la perte d'êtres chéris qu'à la profession qui tolère les monstres qui en sont les auteurs.

“ Sur qui retombe la responsabilité de cette disgrâce? Nous croyons pouvoir répondre sans hésiter qu'il faut en blâmer les membres des facultés des collèges. On permet à ces messieurs d'accorder des diplômes et même de fixer les conditions requises pour les obtenir. Il y a dans l'adoption des qualifications au diplôme et dans les examens préliminaires à l'obtention des degrés, des fautes sérieuses dont les collèges bénéficient péni-  
niairement mais dont la profession souffre. C'est à ces fautes qu'il faut porter remède. La profession par respect pour elle-même et pour les malades qui lui accordent leur confiance, doit adopter sans plus tarder, des mesures efficaces pour couper court à cette manie de diplômer des docteurs quand même. Il est temps de faire porter aux professeurs qui lancent parmi le peuple ces bouchers de chairs humaines la responsabilité de leurs actes sans égard pour les motifs qui les guident que ce soit l'argent qui leur vient des étudiants, de vains honneurs professionnels ou l'aberration mentale.

“ Le masque d'honorabilité dont certains accusés ont cherché à couvrir leurs méfaits a été tout récemment enlevé sans merci par les Cours de justice, et des citoyens honorés ont été arrachés de leurs splendides demeures pour être logés dans les appartements moins luxueux de la prison commune et cela parce qu'ils avaient apposé leur signature à des états de compte qui n'étaient pas exacts dans tous les détails bien que soigneusement préparés par des experts. La profession aura lieu de se réjouir quand le même bras implacable s'abattra sur ces fabricants de diplômés sans foi ni conscience.”